



# RENTRÉE SCOLAIRE DU LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Les inscriptions scolaires ont lieu  
du lundi 20 mars au vendredi 14 avril 2023

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**  
Contactez le Service éducation par téléphone 02 47 57 59 35  
ou courriel : [education.jeunesse@ville-amboise.fr](mailto:education.jeunesse@ville-amboise.fr)

Vous avez la possibilité de télécharger votre dossier d'inscription directement sur le site Internet de la Ville d'Amboise [www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr) de le retirer au Service éducation ou à l'accueil de la Mairie d'Amboise.

Les enfants quittant au mois de juin la grande section de l'école maternelle doivent faire l'objet d'une nouvelle inscription pour l'école élémentaire en classe de CP.

## Les parents ou représentants juridiques de l'enfant devront se présenter avec les pièces suivantes :

- Le livret de famille.
- Un justificatif de domicile (factures EDF, TELECOM, quittances de loyer, etc.).
- Le carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.
- Un certificat de radiation si l'enfant était auparavant inscrit dans une autre école (d'Amboise ou d'une autre commune).
- Le numéro allocataire CAF, MSA ou avis d'imposition sur le revenu 2021.
- L'assurance responsabilité civile.

À l'issue de cette inscription, une fiche sera remise aux parents ou représentants juridiques de l'enfant précisant l'école d'affectation qui sera à remettre à la directrice ou au directeur de l'école pour que l'inscription soit définitive.

### Besoin d'aide pour votre démarche ?

Un conseiller numérique vous accompagne gratuitement en mairie, au Centre Communal d'Action Sociale, à la médiathèque Aimé Césaire et dans les quartiers. Contact : 02 47 23 08 50

Pour tous renseignements, contactez le Service éducation de la Mairie d'Amboise par téléphone : 02 47 57 59 35 ou par courriel : [education.jeunesse@ville-amboise.fr](mailto:education.jeunesse@ville-amboise.fr)